



Brexit: Beaucoup d'incertitudes et peu d'options à mesure que la date butoir approche

À moins de 80 jours du Brexit, la première ministre britannique a subi une défaite historique devant le parlement lors du vote sur l'accord de retrait. Les modalités de la relation future entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ne sont ainsi pas encore réglées. Les travaux pour une solution de poursuite entre la Suisse et le Royaume-Uni sont quant à eux bien avancés.

Si le résultat du vote le soir du 15 janvier était prévisible, sa clarté n'en reste pas moins une surprise. Lors de ce vote historique, la chambre des Communes a rejeté, par 432 voix contre 202, l'accord de retrait négocié par Theresa May avec l'UE. Jamais un dirigeant britannique ne s'était vu infliger un camouflet aussi cinglant depuis 1924. Nombre de députés conservateurs, le parti au pouvoir, ont également rejeté le texte. Le parlement se prononcera aujourd'hui sur une motion de censure contre le gouvernement déposée par l'opposition sitôt le résultat annoncé. Pour l'heure, la question de savoir s'il sera possible d'éviter une sortie désordonnée du Royaume-Uni le 29 mars, et ses turbulences économiques redoutées, reste entièrement ouverte.

EN QUÊTE D'UN PLAN B

La semaine dernière déjà, le parlement avait décidé qu'en cas de rejet du texte, Theresa May aurait trois jours pour présenter un «plan B». Nul ne sait encore comment elle entend l'aménager (Union douanière, EEE, par exemple), ni si l'on

en arrivera là. Car il se pourrait aussi que les députés votent une nouvelle fois sur ce même accord, le cas échéant après avoir obtenu des précisions de la part de l'UE sur la frontière entre les deux Irlandes. En parallèle, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer un second référendum sur le Brexit ; mais celui-ci ne peut avoir lieu que si l'UE accepte un report de la date de sortie. La seule chose qui semble actuellement certaine, c'est que ni l'accord de retrait, ni les autres options ne disposent d'une majorité au parlement. Autre certitude, le Royaume-Uni ne sortira pas de l'UE sans accord sans l'approbation du parlement britannique, ou sans l'assentiment de l'UE à un report de la date de sortie le 29 mars 2019 (Brexit dur).

LA SOLUTION DE POURSUITE SUISSE EN BONNE VOIE

C'est pourquoi il est important, dans ce climat extrêmement incertain et préoccupant, que les travaux menés par la Suisse dans le cadre de sa stratégie « mind the gap » pour maintenir ses relations bilatérales avec le Royaume-Uni soient déjà très avancés et qu'ils aient pu être très largement formalisés. La solution de poursuite contient certes plusieurs lacunes, mais qui sont dues aux incertitudes entourant l'accord de retrait. L'économie suisse aussi continue d'espérer qu'il sera possible de trouver à temps une solution mutuellement acceptable dans le psychodrame du Brexit. Même si les jours sont comptés.